



RÉHABILITONS LE CENTRE VILLE DE MARSEILLE AVEC SES HABITANTS, PAS EN LES EXPULSANT



LA PLAINE déclaration commune

conférence de presse

Un Centre Ville Pour Tous,
Dar Lamifa, le 26 octobre 2018

sommaire

- p 1 texte de la Déclaration Commune
- p 2 communiqué d'Un Centre Ville Pour Tous
 du 18 octobre
- pp 3-6 liste des 163 signataires le 26 octobre au matin
- pp 7-16 quelques contributions des signataires
- Si Marseille Était Un Sujet, Florence Pazzottu écrivain cinéaste
 - David Gabriel, Atelier Populaire d'Urbanisme
 - Si les triangles faisaient un dieu, ils lui donneraient trois côtés,
Alain Renk, architecte urbaniste, 7 Milliards d'Urbanistes
 - Gaëlle Cloarec, journaliste
 - Jean-Pierre Ostende, architectes
 - Frédérique Guétat-Liviani, poétesse, éditrice
 - la Plaine, D'une occasion manquée à la liberté d'être au monde,
Collectif Etc architectes
 - recueil de morceaux choisis
- pp 17-26 annexe : Déclaration de Barcelone, 2016, document
final de la réunion thématique d'Habitat III sur les espaces
publics, Assemblée Générale des Nations Unies.
- p 27 couverture: image vraie de la Plaine demain à partir
de l'image fausse de la SOLEAM, Anonymous

Déclaration commune

Remettons l'aménagement de la ville dans les mains des citoyens.

**Agissons ensemble pour une réflexion de fond :
comment construire la ville pour ses habitants ?**

Nous, intellectuels architectes, urbanistes, paysagistes, poètes, écrivains, cinéastes, philosophes, psychiatres, enseignants, associations, et autres urbains-concernés par l'avenir de cette ville, scandalisés par le saccage opéré à la Plaine et les violences qui l'accompagnent, avons répondu à l'appel d'Un Centre Ville Pour Tous :

En effet, mardi 16 octobre 2018 à Marseille, la première journée des tronçonneuses a débuté à la Plaine. D'une extrême violence, traumatisante, elle restera dans les mémoires, tout comme les jours suivants.

La situation, absolument historique, est une terrible blessure pour Marseille. Nous refusons la stratégie du choc qui consiste à poser comme 1^{er} acte d'un chantier public en coeur de ville le débarquement de camions de police et les tronçonneuses pour couper les arbres qui nous protègent des effets du changement climatique.

STOP !

Il faut arrêter le chantier et rouvrir le débat :

Quelles sont les conséquences d'un projet d'aménagement comme celui-là ?

Quelle ville construire qui réponde aux besoins de ses habitants et usagers, et non de l'attractivité touristique ?

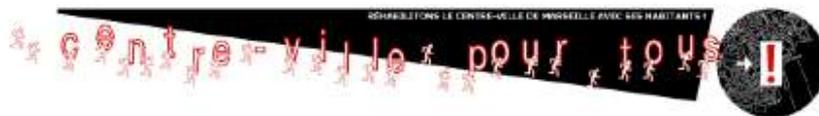
Nous sommes tous responsables de la ville de demain : prenons en main l'aménagement urbain monopolisé par les élus.

C'est pourquoi :

- Nous demandons solennellement que les travaux soient interrompus à la Plaine, et les populations entendues.
- Nous approuvons pleinement le communiqué d'Un Centre Ville pour Tous (**ci-après**) ainsi que l'invitation des associations de la Plaine appelant à la manifestation pacifique « pour des villes vivantes et populaires » samedi 14h Vieux-Port.
- Nous contribuerons collectivement dans les prochains jours, à une conférence de presse/débat sur le sens historique de ce qui se passe à la Plaine et l'avenir de Marseille.

Signatures :

nom, prénom, activité



Communiqué d'Un Centre Ville Pour Tous jeudi 18 octobre 2018

La Plaine : assez du déni de démocratie et du mépris des habitants.

Un Centre Ville Pour Tous dénonce le coup de force de la municipalité et de la SOLEAM contre les habitants et les usagers de la Plaine.

En imposant un projet dont les travaux commencent par le tronçonnage des arbres et sous protection policière, la Mairie montre son mépris de l'expression des citoyens. Elle a constamment nié les propositions constructives de la population, et n'a jamais proposé qu'un simulacre de concertation.

Faire ainsi la ville sans les habitants et les usagers, c'est la faire contre eux.

Un Centre Ville Pour Tous, qui agit pour le droit à la ville pour tous et avec tous, demande que s'instaurent de vraies concertations et une co-construction pour tout projet urbain et d'aménagement.

C'est pourquoi nous demandons l'arrêt immédiat des travaux accompagné de l'engagement ferme d'une réelle concertation locale.

Nous appelons nos sympathisants et tous les habitants à participer à

la grande manifestation pacifique samedi 20 à 14h, Vieux-Port.

163 personnalités signataires de la Déclaration commune pour La PLAINE en date du vendredi 26 octobre matin		
---	--	--

ALIX	Anne	cinéaste
ANTON	Cyril	Association Didattica
APPRILL	Christophe	sociologue
ASCARIDE	Gilles	écrivain
ASCARIDE	Pierre	acteur, auteur et metteur en scène
ASLANIDES	Elie	Directeur de Recherche Emérite CNRS
ATLAN	Catherine	Historienne, Université d'Aix-Marseille
ATTAF	Rabha	Grand-reporter spécialiste du Maghreb et du Moyen-Orient
AUSSEL	Emilie	cinéaste
AYME	Giney	Artiste et éditeur
BACQUÉ	Marie-Hélène	Professeure en études urbaines Université Paris-Nanterre Membre de l'Institut universitaire de France Laboratoire Mosaïques-LAVUE
BAILLY	Jean-Christophe	Écrivain, poète
BALDINI	Géraldine	Comédienne-Chanteuse
BARRILLON	Pierre	Ingénieur CNRS
BARBET	Aurélia	réalisatrice
BARILLON	Stéphanie	Chercheur
BARLATIER	Alain	documentariste
BATTESTI	Emma	Artiste de théâtre
BEDU	Olivier	architecte
BÉNARROCHE	Guy	économiste
BERTONCELLO	Brigitte	Urbaniste, professeur IUAR
BERTRAN DE BALANDA	Sophie	architecte, urbaniste
BLAINE	Julien	poète-artiste
BLANC	Henri-Frédéric	Ecrivain
BODINIER	David	Atelier Populaire d'Urbanisme Grenoble
BONNADIER	Jacques	journaliste
BORGHINO	Victor	
BOUCHAIN	Patrick	architecte
BOUFFARTIGUE	Paul	Sociologue, CNRS
BRISSET	Stéphane	Artiste, Collectif SAFI
BURLAUD	Nicolas	Réalisateur
CABANON VERTICAL		Collectif pluridisciplinaire qui conjugue arts appliqués et arts visuels
CAMARD	Sophie	économiste
CERUTI	Jean-François	Président d'un Centre Ville Pour Tous
CHAMOISEAU	Patrick	écrivain
CHIAPPERO	Florent	architecte
CHOPPIN	Julien	Encore heureux architectes
CLEMENT	Gilles	jardinier, paysagiste, botaniste, entomologiste, biologiste et écrivain
CLOAREC	Gaëlle	journaliste
COJA	Guy	
COMPTOUR	Sandra	Architecte & Urbaniste
CONSALÈS	Jean-Noël	Maître de conférences à Aix-Marseille Université/UMR Telemme, Urbanisme, Aménagement du Territoire et Géographie
COSTÉ	François	économiste en transports, ex-cadre territorial MPM
DAVI	Hendrik	chercheur en écologie forestière
DEBOULET	Agnès	sociologue, Ecole d'architecture la Villette
DEMAZIÈRE	Claudine	Cadre supérieur de la Ville de Marseille à la retraite
DE SAINTE-MARIE	Armelle	artiste
DE LEUSSE	Christian	Retraité fonction publique territoriale

DEL PAPPAS	Gilles	Retraité écrivain
DELON	Nicola	Encore heureux architectes
DOBERAUER	Anke	artiste plasticienne et professeure de peinture auprès de la "Akademie der Bildenden Künste München"
DORIER	Elisabeth	géographe, professeure à Aix-Marseille Université, chercheure au LPED
DORLIN	Elsa	philosophe
DUROUSSEAU	Thierry	architecte
ELEB	Monique	sociologue de l'habitat
ESTRAN	Olivier	consultant en management des risques
EYMARD	Sébastien	Encore heureux architectes
FAUCHERRE	Nicolas	archéologue et historien des fortifications
FLEURY	Sylvie	Correctrice
FOULQUIÉ	Philippe	fondateur, ancien directeur de la Friche la Belle de Mai
FRADIN	Didier	La Belle Démocratie
FRESCHÉL	Agnès	Directrice de la publication, rédactrice en chef de Zibeline
GALÉA	Claudine	écrivain
GERBAIL	Pascale	Ingénieur
GONZALES	Josette	avocate honoraire
GORI	Roland	psychanalyste
GRADASSI	Danielle	Psychiatre
GRÉMONT	Charles	Historien (IRD/AMU)
GRYGIELEWICZ	Mariusz	artiste, maître de conférences Ecole d'architecture de Marseille. (ENSAM)
GUÉHENNEUX	Lise	Professeur aux Beaux-Arts de Marseille, membre de l'association internationale des critiques d'art (AICA), critique d'art pigiste l'Humanité
GUETAT-LIVIANI	Frédérique	poétesse, éditrice
HAYOT	Alain	sociologue, professeur à l'Ecole Nationale d'Architecture de Marseille
HÉRAT	Arlette	Maître de conférences Ecole d'architecture de Marseille
HOFER	Claire	Pensons le Matin
HUYGEN	Jean-Marc	Maître de conférences, École d'architecture de Marseille
INCITTÀ		Plateforme associative
JACQUÉ	Marie	Sociologue Université Aix Marseille
JOULÉ	Luc	cinéaste
JOUVE	Valérie	Artiste, Chevalier des Arts et des Lettres
JULIEN	Dorine	directrice de production, Groupe artistique Les Pas Perdus
KARPIENIA	Sam	musicien auteur, interprète
KEHAYAN	Jean	écrivain, journaliste
KEHAYAN	Nina	auteure, traductrice
KERSTE	Ben	Sociologue Université Aix Marseille
LACOSTE	Patrick	urbaniste
LADJAL	Dalila	Artiste, Collectif SAFI
LAGESSE	Guy-André	artiste, Groupe artistique Les Pas Perdus
LAGNY	Frédérique	cinéaste
LAMBLIN	Célia	Sociologue Université Aix Marseille
LANASPESE	Baptiste	éditeur
LANGÉVIN	Philippe	Economiste, président de l'association régionale pour le développement local Provence
LANOE	Olivier	Réseau des AMACCA (Associations pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique)
LE DANTEC	Bruno	écrivain
LENOBLE	Carole	architecte et enseignante à l'ENSAN
LE PÉROU		Pole d'Exploration des Ressources Urbaines

LEROUX	Aurélie	metteure en scène (La Compagnie d'à Côté)
LÉVÊQUE	Claude	Artiste, Montreuil
LEVY	Wilma	metteure en scène, comédienne
LUSSAULT	Michel	Géographe
MACÉE	Marielle	Historienne de la littérature
MALONE	Laurent	photographe & cinéaste
MANCINELLI	Giampiero	Physicien, Directeur de recherche (CNRS)
MATTINA	Cesare	sociologue
MAZUREK	Hubert	Géographe, Directeur de recherche à l'IRD, Aix Marseille Université
MEDJBAR	Bania	cinéaste
MEKBOUL	Linda	ex-co-directrice des cinémas Le César et Les Variétés
MEMAIN	Nicolas	urbaniste grand prix
MENORET	Pascal	anthropologue urbain
MILLER	Catherine	Directrice de Recherche, CNRS
MONDZAIN	Marie-José	philosophe
MORAIS	Pedro	journaliste
MOREAU	Alain	retraité des universités (psychologie interculturelle)
MORIN	Elie	assistant d'artiste
MOSTEFAOUI	Fatima	Présidente de la coordination Pas Sans Nous 13
MUCCHIELLI	Laurent	sociologue, Directeur de recherche CNRS
MUSSO	Sandrine	Anthropologue
NAVA	Stéphanie	artiste, enseignante en école d'architecture
NAYEBZADEH	Anaïde	Architecte - scénographe
ODIN	Paul-Emmanuel	Enseignant-théoricien et directeur artistique
ORGANINI	Bernard	sociologue
ORSI	Fabienne	économiste, chercheuse à l'IRD, LPED, Aix-Marseille Université
OSTENDE	Jean-Pierre	écrivain
PAIRE	Alain	écrivain
PAQUOT	Thierry	philosophe de l'urbain
PARAPONARIS	Claude	Professeur Université
PARIS	Claude	photographe
PAUPERT-BORNE	Raphaëlle	artiste, cinéaste
PAZZOTTU	Florence	écrivain, cinéaste
PECOUT	Thierry	Professeur des universités, Histoire du Moyen Age, membre honoraire de l'institut universitaire de France
PERALDI	Michel	directeur de recherche émérite, CNRS
PERRIN-TERRIN	Mathieu	Physicien (CNRS) centre de physique des particules
PETIT	Laurent	Psychanalyse urbain
PINATEL	Flavie	réalisatrice
POITEVIN	Jeanne	auteure, metteure en scène et actrice de théâtre
QUINTANE	Nathalie	Écrivaine, poète
RENK	Alain	architecte urbaniste, Directeur du laboratoire d'architecture collaborative HOST, Président de l'association 7 Milliards d'Urbanistes
REVRET	Annette	Médecin généraliste
ROBERT	Jean-Christophe	Responsable associatif, co-fondateur de la Filière Paysanne
ROBINS DES VILLES		antenne de Marseille
ROBLES	Christine	Maitre de Conférences, ecologie végétale, AMU
ROCHE	Suzel	réalisatrice
ROGER	Jacques	journaliste, ancien rédacteur en chef de la Marseillaise, retraité
ROGER	Valérie	Gynécologue
SAMSON	Michel	Journaliste retraité, écrivain

SIMON	Justine	Comédienne et cinéaste
SOLINAS-AROUSTANIAN	Jean-Michel	Informaticien & Plasticien
STEFAN	Danielle	comédienne, chanteuse
STOLLA	Daniel	Gynécologue, obstétricien
STOLLA	Valérie	Gynécologue
SAMUEL	Natacha	cinéaste
SAUDER	Régis	cinéaste
SEBBAGH	Dorothee	cinéaste
STOLLA	Daniel	Gynécologue, obstétricien
TAMISIER	Christian	Paysagiste et chercheur, co-fondateur de l'école du paysage de Marseille
TAO	Charling	Physicienne (CNRS)
THÉRON	Manu	Musicien, auteur, interprète
THIERY	Sébastien	Coordinateur du Perou
VACHER	Kevin	Sociologue, Université Paris VIII
VALEGEAS	François	Maître de conférences en urbanisme, université Paul-Valéry Montpellier 3
VAN DEN AVENNE	Cécile	Sociolinguiste, Professeur à l'Université Paris3 Sorbonne Nouvelle
VAN DE STEEG	Niek	artiste à Villeurbanne*
ZASK	Joëlle	philosophe
ZIMMERMANN	Olivier	employé de commerce, réseau Biens Communs

Si Marseille était un sujet, il faudrait s'intéresser à la façon dont le fantasme de ceux qui la dirigent, le fantasme d'une ville propre offerte aux capitaux privés et au tourisme de luxe, s'est substitué au mythe originel en vertu duquel c'est en tendant la coupe à l'étranger venu de loin, d'Asie mineure, un grec de Phocée qui ayant accosté dans la petite calanque du Lacydon avec son équipage sans doute épuisé et à bout de vivres, et sûrement pas fraîchement douché, fut invité par le roi des Ségobriges à pénétrer le cercle des prétendants, que la jeune Petta/Gyptis, créant la surprise le jour de son mariage, décida la fondation d'une grande cité.

Il s'agirait ensuite d'analyser comment, prise dans ce fantasme qui la travaille et la marque dans son corps même, Marseille fait difficilement face à l'abrupt du réel, réagit par le déni ou l'imposture, maintient ici ou là des fonctionnements inscrits dans un passé mafieux, laisse sans véritable sursaut ses dirigeants déclarer que le problème ce n'est pas la pauvreté mais les pauvres, ostraciser une partie de son territoire et fragiliser les plus fragiles en dressant contre eux ceux qui le sont un peu moins, rabattre ses singularités, sa beauté, ses souffrances et les irruptions de violence qui la secouent sur des clichés attrape-touristes ou scènes-chocs pour séries tv, et s'enfoncer continûment dans le mépris de ce sur quoi achoppe la réalisation de ce fantasme justement : le peuple, avec son hétérogénéité et cet attachement au territoire qui cependant le lie, avec ses vraies richesses et sa précarisation sans cesse aggravée par la mise en oeuvre, même partielle, même rendue plus difficile par la vigilance et l'action de quelques citoyens et associations, de ce fantasme d'une ville pensée sans ses habitants — ou bien d'une ville dont les habitants ne seraient pas ceux qu'ils sont ? ce qui au fond revient au même, à la fabrication d'une ville où les habitants n'ont plus de place(s) !

Nous verrions alors l'urgence qu'il y a à traverser le miroir afin qu'apparaisse sous cette ville-simulacre, le plus souvent incapable d'assumer les conséquences de son réel, une dimension symbolique qui ne saurait avoir complètement disparu.

Autrefois ville de résistance, ville portuaire, ville-seuil et surtout ville ouvrière, Marseille ne saurait en effet, sans se scinder brutalement, s'identifier ni à l'image-caricature que les chaînes de télévision présentent d'elle ni à la vitrine pour touristes aisés que certains semblent vouloir qu'elle devienne ; il lui faut des parcs, des places, des bancs et des arbres, des crèches et des écoles en nombre suffisant, des bibliothèques, des piscines et des terrains de sports, des lieux de création et de recherche, des lieux de diffusion d'art, de culture ouverts à tous, des espaces de réflexion et de discussion, il lui faut réinventer une façon d'habiter le territoire qui laisse sa part à un éloge du voyage et de l'accueil et rende justice à la fois à son histoire mais aussi à son présent, au présent de ceux qui (d'où qu'ils viennent) s'y arrêtent, y sont, la peuplent et la font.

Florence Pazzottu

Bonjour,

je souhaite d'abord exprimer ma profonde solidarité avec toutes les personnes mobilisés pour la Plaine. Depuis plusieurs années vous menez un travail exemplaire pour l'avenir de cette espace public essentiel dans la morphologie urbaine de Marseille, à l'articulation entre plusieurs quartiers. Votre action participe à préserver l'identité de cette place, de ce quartier et de la ville. Comme les habitants de la rue de la République il y a quelques années, il ne fait aucun doute que votre mobilisation s'inscrit dans la petite et la grande histoire de la Plaine et de Marseille. Courage !

Votre initiative est exemplaire du point de vue démocratique mais elle est également reconnue comme une autre manière de construire la ville à partir des usages et des pratiques quotidiennes. Votre action permet en effet d'envisager la Plaine comme un « commun urbain » et s'inscrit dans la mise en œuvre du « Droit à la Ville ». Il s'agit d'une autre manière d'envisager la ville pour contrer les phénomènes de financiarisation, de spéculation immobilière et de la « touristification » qui aboutissent à l'expulsion des habitants et la perte de l'identité de nos villes. Votre mobilisation rentre ainsi en résonance avec ce qui se passe dans de nombreuses villes européennes à Barcelone, Madrid, Lisbonne, Naples ou Athènes.

A travers ce message, nous condamnons la tentative de passage en force de la SOLEAM et de la ville de Marseille. Du point de vue des normes internationales, cette manière de procéder est contraire au Droit à la Ville, aux objectifs de développement durable à l'horizon 2030, en particulier l'objectif 11 et l'article dédiée aux espaces publics (cible 11.7). Nous appelons la SOLEAM et la Ville de Marseille à arrêter immédiatement les travaux, à stopper les violations manifeste des droits fondamentaux des habitants et à repenser le projet avec les habitants.

Pour appuyer notre propos, nous transmettons aux autorités compétentes la « déclaration de Barcelone » rédigée le 4 et 5 avril par le comité préparatoire de la Conférence des Nations-Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III). Nous appelons la Soleam, la ville de Marseille et l'Etat français à respecter les engagements pris dans le cadre du Nouveau Programme pour les Villes, en particulier, les articles qui concernent l'aménagement des espaces publics.

Selon cette déclaration, « le Droit à la Ville doit être garanti aux personnes qui, aujourd'hui, partagent l'espace urbain et aux générations qui, demain, vont en hériter, d'où la nécessité d'un aménagement urbain et de politiques publiques capables de générer des villes à vocation mixte et plus compactes et des établissements humains qui soient gages de justice sociale et d'équité entre les

sexes. Des villes compactes et à vocation mixte sont plus justes, plus durables et, partant, mieux parées pour faire face aux atteintes au droit à la ville, telle que l'embourgeoisement, la ségrégation spatiale ou l'étalement urbain ».

Toujours selon cette déclaration, « les espaces publics permettent à la population de rester engagées dans la vie de la ville et de revendiquer son droit d'y participer. Il en découle la nécessité de respecter et de protéger un certain nombre de droits et de libertés, tels que le droit à la liberté d'expression et de réunion, le droit à l'information, le droit d'être consulté et de le droit de participer aux prises de décision. (...) ».

Il ne fait aucun doute que les procédures mise en œuvre par les autorités de Marseille sont contraires en de nombreux points à la « déclaration de Barcelone ». Au lieu de continuer dans une voie sans issue, les autorités et les professionnels responsables de ce projet devraient plutôt s'inspirer de la mobilisation des habitants pour repenser le projet permettant de préserver l'identité de la Plaine, les usages de ses habitants et de s'attaquer aux véritables problèmes qui sont l'embourgeoisement, la spéculation foncière et immobilière qui chassent les habitants, les petits commerces formes ou informels de Marseille.

Soutien à toutes les personnes mobilisées !

Droit à la ville pour toutes et tous !

Organisons-nous pour défendre nos quartiers !

Fait à la Villeneuve de Grenoble, le 25 octobre 2018

David Gabriel

Atelier Populaire d'Urbanisme (APU)

membre de l'Association des Techniciens, Experts et Chercheurs (AITEC) et de la Plateforme Globale pour le Droit à la Ville

"Si les triangles faisaient un dieu, ils lui donneraient trois côtés."

LETTRES PERSANES.

Montesquieu explique en une formule pourquoi les autorités politiques et les professionnels de l'urbain doivent ouvrir les transformations urbaines à la diversité des points de vue. Le foisonnement des regards et les logiques contributives sont des richesses extraordinaires pour créer des villes ouvertes, non standardisées, et capables de s'adapter aux incertitudes de notre temps. De nombreuses villes dans le monde développent un urbanisme collaboratif et inclusif, Marseille ne sera pas la dernière à le faire.

Alain Renk,
7 Milliards d'Urbanistes



"On peut se parler", Saint-Nazaire 2016

Alain Renk
architecte urbaniste, Directeur du laboratoire d'architecture collaborative HOST, Président de
l'association 7 Milliards d'Urbanistes

J'ai signé l'appel de l'association Un centre ville pour tous parce que remettre l'aménagement de la ville dans les mains de ceux qui l'habitent me semble vital. J'habite à 50 mètres de La Plaine, rue du Loisir. C'est un quartier que j'aime de tout mon cœur parce qu'il est vivant, justement. On s'y parle, on y chante parfois, on s'y engage gaillardement. Une nouvelle librairie s'est ouverte. Mon fils joue sur la place avec ses copains. Trois fois par semaine, avant que la Soleam n'entame les travaux dans la violence, j'allais au marché : deux tiers de ma garde-robe en proviennent. Le 16 octobre, quelque chose s'est effondré chez moi avec les tilleuls tombés sous les tronçonneuses. J'ai signé cet appel parce que je connais d'expérience le résultat des projets de requalification portés par la Ville de Marseille et ses technocrates. J'ai travaillé à la Joliette, dans le secteur Euroméditerranée. Je sais la tristesse et la froideur de cette zone minéralisée, où cohabitent sans se rencontrer le peuple des cravates, des chaussures pointues, et les habitants désolés, qui tous respirent le gazoil des navires de croisière, amenant chaque jour leur lot de touristes consommer aux Terrasses du Port. C'est affreux et je ne veux pas expérimenter l'équivalent ici. Je souhaite que ceux qui aiment le quartier de la Plaine aient une voix décisive sur son avenir, puissent choisir une rénovation douce, adaptée à leurs usages, impliquant un nettoyage, un éclairage et un entretien réguliers de la part de la municipalité. Surtout, beaucoup d'arbres, il fait de plus en plus chaud l'été, et de la place pour les vélos. Cela coûterait bien moins cher, et si j'ai un conseil à donner aux urbanistes, c'est qu'ils s'inspirent du splendide mobilier urbain, réalisé entre autres par le collectif Etc, qui a été rasé dans la nuit du 23 au 24 octobre : sur leurs tables de bois, leurs estrades, il faisait bon vivre.



Gaëlle Cloarec Journaliste

Bonjour,

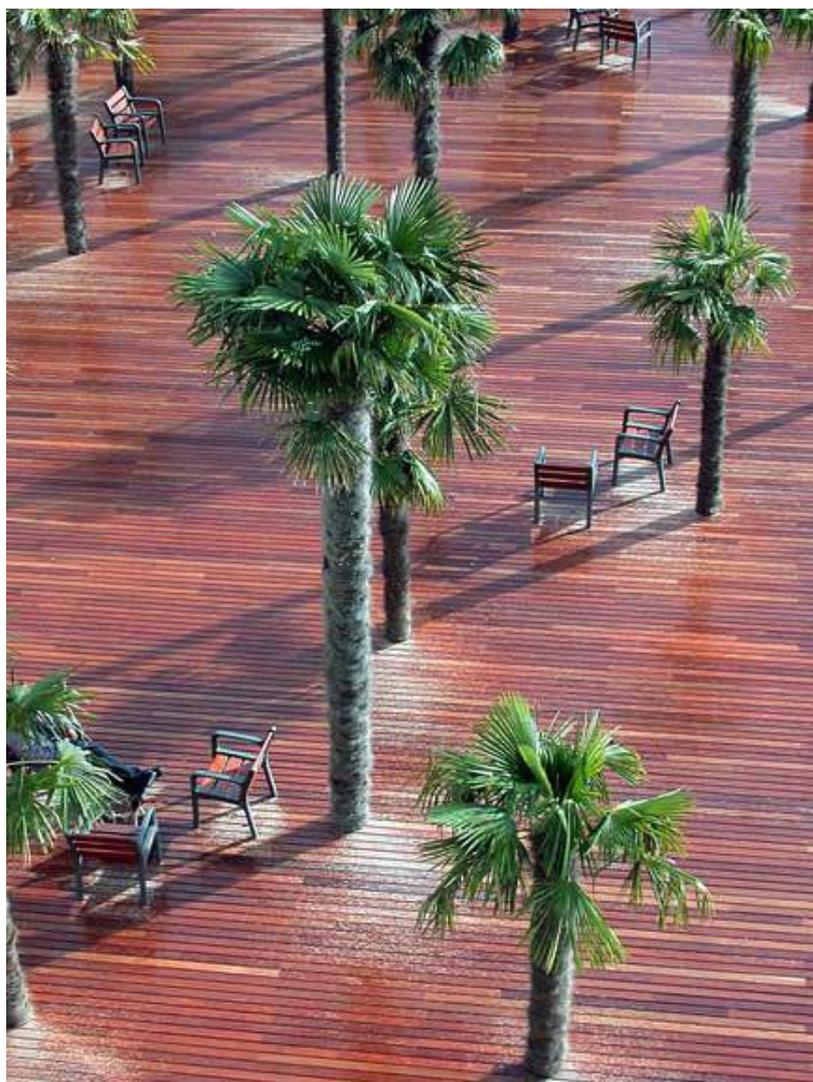
N'étant pas sûr de pouvoir venir vendredi, (le site de la Soleam ne cessant de présenter ceux qui sont contre comme des opposants à toute amélioration de la place) une chose importante à dire et à marteler me semble être :

Les opposants à la proposition d'aménagement actuel ne sont pas opposés à l'aménagement de la place, tout au contraire. Ils veulent surtout un aménagement différent.

Je crois que la population ne connaît pas cette agence et ne comprend pas trop ce qui se passe. Peut-être faudrait-il travailler sur les spécificités de cet aménageur qui a déjà *arrangé* le fort Saint-Jean ? <https://www.agenceaps.com/realisations-architecte-aps/>

Par exemple, veut-on ça ? Place présentée à Valence par l'agence APS comme :

Tournée vers le soleil du sud et du couchant, abritée du Mistral, la place A. Briand jouit d'une situation privilégiée en centre-ville de Valence. Le projet révèle et manifeste cette typicité du lieu en installant une palmeraie sur un « tapis de bois », une manière d'évoquer la « méditerranéité » de Valence.



Dans la boîte aux lettres, j'ai trouvé une brochure. Elle a pour titre : *Jean Jaurès, une place à vivre* et porte une signature : *Soleam élargissons nos horizons*. La brochure parle d'abord de *La place aujourd'hui* et nous montre une vue en plongée sur le marché défunt, avec des poubelles, des camionnettes de forains et des cartons répandus au sol. En corps gras, on peut lire à côté de l'image : *manque de propreté et sentiment d'insécurité*. Il suffit de tourner la page pour voir apparaître le dessin de la place de demain, celle que désire si gentiment nous offrir la *Soleam*, et que nous autres ingrats, ne voulons pas. Une place nette où déambulent des silhouettes correctement vêtues, où femmes et enfants, dans une lumière crépusculaire, peuvent se promener en toute sécurité. Page 4, toujours en corps gras : *Le principe et l'objectif premier sont de préserver un maximum d'arbres*. Et là, on nous explique avec quelle délicatesse, les arbres seront transplantés et conservés dans des pépinières, le temps que finissent les travaux d'*embellissement*. C'est étrange de distribuer une telle brochure aux habitants de la Plaine. Si j'étais la *Soleam*, je la distribuerais aux habitants des autres quartiers, des autres villes. Je la distribuerais à ceux qui sont très loin et ne viendront pas voir ce qui se passe réellement. Parce que nous qui sommes là, ce que nous voyons, ne ressemble en rien à ce qui est écrit dans la brochure. Sous nos fenêtres, tous les jours, nous assistons au quadrillage de la place par des fourgons de C.R.S., à la brutale dispersion des forains, à l'abattage des arbres regorgeant de vitalité, au gazage et aux interpellations de manifestants non-violents. Il s'agirait donc, selon la *Soleam* de massacrer les tilleuls et de brutaliser les êtres dans le seul but d'*élargir nos horizons* ? De mettre à terre la verticalité des arbres ainsi que celle des êtres pour élargir quel horizon ? Tous les jours, depuis des années, je traverse la place. Je marche sous les branches pour me protéger du soleil quand il brûle en été. Et l'ombre qu'elles procurent, nous l'avons tous partagée, sans distinction de sexe, d'âge, de religion ou de classe. Les tilleuls dispensaient silencieux les valeurs républicaines. Pourquoi les avoir abattus aux yeux de tous, et sous protection policière ? Et comment oser après cela, accuser ceux qui défendent la vie, celle des forains, celle des enfants, celle des arbres, de *politiser le conflit* ? Car ceux-là, sont de vrais citoyens, qui ne font que défendre la Place Publique. Celle où l'on se rencontre, où l'on se rassemble, où l'on débat. Celle qui ouvre nos horizons et nous rappelle les racines grecques de notre ville et l'idée aristotélicienne selon laquelle une ville sans place publique quitte la civilisation pour rejoindre la barbarie.

Frédérique Guétat-Liviani, octobre 2018 à la Plaine.

D'une occasion manquée à la liberté d'être au monde.

Cela fait maintenant trois années que la Soleam, outil opératoire de la Ville de Marseille, tente le passage en force du projet de réhabilitation de la place Jean Jaurès, communément appelée « La Plaine ». Trois années d'occasions manquées.

De réhabilitation, tout le monde semble en vouloir. Car le constat est partagé de tous bords : la Plaine n'est pas entretenue, l'éclairage déficient, l'enrobé jonché de nids de poules, le parking chaotique, les toilettes publics absents, les arbres non élagués, les jeux d'enfants obsolètes, la circulation infernale...

Alors où est-ce que cela cloche ? Pourquoi y a-t-il tant de débats si virulents et de positions si tranchées entre les pro- et les anti- projets ? Serait-ce simplement le résultat d'une concertation mal menée ? La faute à une poignée de « déviants » ?

Nous n'y croyons pas.

Ici se révèle à nouveau une évidence sur laquelle on ne peut plus garder les yeux fermés : **le projet urbain est une affaire politique.** Il est le fruit d'arbitrages, de choix, de prises de positions. Il est subjectif, émane d'une culture. Et de pouvoirs. Les argumentaires techniques ne peuvent venir que dans un second temps, pour mettre en œuvre des intentions choisies.

Ne reste alors plus qu'une question qu'il faut se poser : **dans quel monde voulons-nous vivre ?** Et c'est bien ici que des mondes s'affrontent.

Le projet tel que présenté par la Soleam est clair dans ses paroles car clair dans ses objectifs : « Marseille a besoin d'argent ! ». Pour cela, il faut œuvrer à une « redynamisation du quartier », « rendre le quartier attractif », toute cette novlangue de « marketing territorial » servi par les pouvoirs politico-économiques depuis des décennies dans toutes les métropoles de France et du monde. Ce que cela signifie ici, c'est mettre en œuvre les outils de la puissance publique pour travailler à une hausse de la valeur économique du quartier, seule valeur retenue, que ce soit au niveau de l'activité commerciale autant que de la rente foncière. Plus de marché à pauvres, de rade à pochtrons ou d'immeubles bourgeois habités par des assistés sociaux. À la place, un marché « de qualité », des cafés à enseignes internationales et de jeunes « cadres dynamiques ». **Ce monde « franchisé », où les centres villes se ressemblent tous**, avec le même dallage au sol, les mêmes lampadaires, les mêmes sucettes JC Decaux, les mêmes fringues ou sandwiches vendus par les mêmes précaires habillés du même uniforme.

Et ça, on peut le tourner dans tous les sens, ce n'est pas « l'inévitable progrès », c'est un choix. Un choix que nous sommes nombreux à ne pas vouloir faire.

Que les choses soient claires : ce qui fait la richesse de ce quartier, c'est sa diversité sociale. Populaire ne veut pas dire pauvre, même si certains le sont. Populaire signifie qu'on n'exclue pas l'autre au regard du contenu de son portefeuille. Ça veut dire **qu'il faut des espaces pour tous, des espaces non marchands, négociés, changeant**, des espaces où l'on peut être au monde sans un sou. Où l'on peut se croiser, se toiser, se chahuter, se confronter à ce que nous ne sommes pas. Des rades pourris, oui il en faut. Car on est toujours le rade pourri d'un autre. L'offre culturelle est l'une des plus vivaces de la ville, et donc de la région. Des associations en tous genres, des milliers de gens qui débarquent tous les week-ends, des salles de concert, des cinémas, des clubs de nuit, des galeries d'expos, des restaurants de tous horizons, son carnaval, ses artisans, ses commerces où on ne comprend pas ce qui s'y vend et ceux de proximité, indépendants et aux identités propres... et ses punks à chien, ses minettes et ses cagoles, ses comoriens, aixois ou arabes, ses vieux et ses jeunes, ses étudiants et ses trentenaires galériens, ses chlagues et ses branchés, ses dealers de shit et ses *cultureux*, ceux qui chantent le reggae et ceux qui dansent sur de l'électro minimal berlinoise... Cette sociologie de la Plaine en donne l'espace qui l'habitent. Un peu bancal, un peu foutraque, mais

foutrement vivant par la diversité qu'elle sous-entend. **Ce populaire qui ne veut rien dire d'autre que tolérant envers l'autre.** Il y a peut-être des bagarres de temps en temps... plus qu'en haut du Cours Mirabeau, là où tout le monde se ressemble ? Pas sur.

Alors c'est peut-être un peu pour tout cela que des gens se mobilisent aujourd'hui, comme hier, comme depuis au moins trois ans, si ce n'est depuis la dizaine d'année que le carnaval existe. Pour conserver ce qui fait l'esprit du quartier, et continuer d'accueillir l'autre, même s'il ne nous ressemble pas.

Des choix peuvent alors être faits sur le devenir d'un quartier. Quels qu'il soient, cela vaut au moins la peine d'en débattre. Une chose que la Ville n'a pas su proposer, alors que c'est ce à quoi elle aurait dû s'atteler au lieu de confondre concertation et information, le tout pour une bonne centaine de milliers d'euros...

Malgré cela, du débat, il n'en a pas manqué. Du débat long, ouvert, parfois houleux, avec des avis qui ont pu évoluer, des positions se nuancer, des négociations se dérouler, avec conférences et projections venant nourrir les réflexions, des gens venant de loin raconter leurs expériences dans leurs propres quartiers, des moments de fêtes aussi, où l'informel permet de prolonger les échanges. C'est ce qu'il s'est passé bon gré mal gré depuis près de trois ans, pour tous ceux qui sont venus sur la place ou dans ses lieux proches, qui ne sont pas restés derrière leurs écrans à commenter sur les réseaux sociaux... Difficile de parler d'un contre-projet alors qu'un projet, il s'est déjà construit un, petit à petit, et il continue de s'écrire. **Pas un projet d'aménagement, mais un projet d'expérience démocratique et de culture commune au fait urbain.** Ce n'est déjà pas mal. Dommage que les pouvoirs aient manqué ces occasions, qui ont pourtant été si nombreuses. Mais il est sans doute encore temps !

Si l'on veut maintenant parler technique, dessin et mise en œuvre. Le monde « franchisé » est porté par la Soléam et ses opérateurs : ils coupent les arbres pour en replanter des plus convenables, ils augmentent et définissent clairement les surfaces privatives, ils sectorisent les usages par tranche d'âge -en oubliant certaines mais peu importe-, ils font pression sur les commerces de proximité, ils évincent les kiosques et le marché, ils suppriment les places de parking sans mettre en place de réelle stratégie alternative à cela...

Un autre choix est possible. Il faudrait peut-être commencer par entretenir l'éclairage public, pour qu'il fonctionne toute la nuit, mettre des toilettes publiques, reboucher les nids de poules, accepter qu'un marché réponde aux besoins des gens qui le pratiquent, que les espaces ludiques soient de qualité, qu'une réelle politique de transport soient pensée à l'échelle de la métropole, que les arbres soient élagués, etc... le minimum pourrait-on dire. Mais aussi, et c'est peut être moins évident, **accepter l'inattendu et l'indéterminé.** Laisser des choses se faire et de défaire, car c'est dans la négociation de nos existences communes que la vie quotidienne peut prendre tout son sens.

Les choses sont ce qu'elles sont aujourd'hui. Un conflit, où personne n'écoute personne et où le mépris semble être réciproque. Sauf qu'il est encore temps, nous pouvons reprendre depuis le début et construire les bases d'une culture commune, même si des mondes nous sépareront sûrement toujours. Vous pouvez appeler ça une nouvelle concertation, appelons-la « expérimentation urbaine ». Pour cela, il faut des moyens, ce qui passe par du temps. L'arrêt du chantier est nécessaire, même si vous pouvez laisser les GBA et remettre les lumières. Laissez les choses se faire, une année ou deux. Voyons ce qu'il se passe. Les risques ne sont pas bien grands, vous gardez les 20 m€ pour les injecter dans d'autres projets, et au pire, vous aurez toujours la force avec vous au cas où les choses vrilleraient vraiment. Mais au moins, en faisant cela, de nouvelles voies pourraient s'ouvrir, méconnues aujourd'hui d'un côté comme de l'autre. Il ne reste qu'à y aller.

Collectif Etc.

MORCEAUX CHOISIS



Il y a un entretien RADIO ZIBELINE de plus de **30 minutes RADIO** en compagnie de THIERRY DUROUSSEAU architecte et NICOLAS MEMAIN urbaniste et **cinq minutes video**. Sont évoquées l'histoire de LA PLAINE, les aberrations du Plan de la SOLEAM. L'argumentaire de cette émission, les réponses des interlocuteurs, tout ceci est passionnant ! Alain P. Ecrivain

Je me joins aux signature pour un aménagement en conscience du quartier de la plaine et un arrêt immédiat des plans catastrophiques orchestrés par une poignée de personnes. Géraldine B. Comédienne-Chanteuse

J'ai vécu près de 10 ans sur la plaine, sur la place même, au quatrième étage côté nord, la vue de tous les arbres et l'odeur des tilleuls m'ont fait tellement de bien... Aujourd'hui je suis triste et j'ai mal à ma plaine...
Merci de vos actions et courage pour cette lutte! Dorothée S. cinéaste

Bonjour, Je suis artiste plasticienne et professeure de peinture auprès de la "Akademie der Bildenden Künste München" = académie de beaux-arts de Munich en Allemagne. Je réside à Marseille depuis 1992, et depuis 2003 également à Munich. En peinture, je travaille sur la ville de Marseille depuis 1992 de façon régulière, depuis 2014 nous avons un projet commun avec E. D. du LPED et son groupe de chercheurs. J'ai exposé dans les musées de Marseille à plusieurs reprises (Mac, Mucem).

Bien sur, je suis toute aussi scandalisée que vous de ce qui se passe à la Plaine (et plus généralement dans le centre ville de Marseille), et soutiens votre déclarations avec conviction ! Bien à vous,
Anke D. Artiste plasticienne

Je trouve scandaleux de dépenser 13 millions d'euros pour créer une place qui ne reflète pas l'esprit de la plaine. Est ce que le quartier va ressembler à la rue de la République (triste) ? Ana B. C. Fonctionnaire

Comment les intérêts de quelques-uns vont à l'encontre de tous. Gilles D.P. Ecrivain

La volonté politique de la majorité municipale de poursuivre la gentrification du Centre Ville a conduit à ce massacre de la Plaine : il faut poursuivre l'action pour contraindre les édiles à une vraie concertation ... En attendant, il faut cesser le chantier ! Etienne B. Journaliste

Une concertation partielle, un projet très cher qui ne prend pas en compte les besoins du quartier ni ceux plus globaux, une mairie qui envoie les forces de l'ordre au lieu de prendre en compte la parole des gens ... bref le projet est à revoir.
Frédéric B. Enseignant

Il paraît invraisemblable qu'en 2018, après le dernier rapport du GIEC, on envisage encore d'abattre des tilleuls adultes, arbres qui donnent une ombre apaisante, et d'installer des buses de brumisation ! Même l'argument du coût de l'entretien ne tient pas. Les arbres sont ses acteurs privilégiés de la lutte contre le réchauffement climatique, comment une ville qui en manque cruellement comme Marseille peut-elle être autorisée à éliminer le moindre d'entre eux. L'écologie est aussi humaine, la biodiversité de la plaine repose également sur la diversité des citoyens qui s'y croisent pacifiquement et prennent plaisir à croiser une humanité diverse et riche de ses différences, reflet de la vie, la vraie, celle de la chaleur humaine, pas des images sur papier glacé. Pascale G. Ingénieur

Un commentaire ? Sans commentaires, ou comment faire taire et mourir le vivant d'une ville et de la Plaine en particulier ! Maryvonne P. Retraitée Education Nationale

Je soutiens plainement cette démarche. Sylvie F. Correctrice

C'est une chance historique de rendre notre Ville moins conne. Nicolas M. urbaniste





Assemblée générale

Distr. générale
3 juin 2016
Français
Original : anglais

Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)

Troisième session

Surabaya (Indonésie), 25-27 juillet 2016

Réunion thématique d'Habitat III sur les espaces publics

Note du secrétariat

Le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) transmet ci-joint le document final de la réunion thématique d'Habitat III sur les espaces publics, tenue à Barcelone (Espagne) les 4 et 5 avril 2016.



Document final de la réunion thématique d'Habitat III sur les espaces publics

Déclaration de Barcelone

Nous, les participants de la réunion thématique d'Habitat III sur les espaces publics, représentant un large éventail de parties prenantes – autorités nationales, régionales et locales, organismes des Nations Unies, organisations intergouvernementales, institutions de la société civile, des milieux universitaires et de la recherche, travailleurs et syndicats, secteur privé, entreprises sociales et solidaires, associations locales, associations philanthropiques et organisations de femmes et de jeunes –, remercions la municipalité de Barcelone d'accueillir cette manifestation et proposons que la déclaration suivante soit examinée et prise en compte comme une contribution essentielle à l'élaboration du Nouveau Programme pour les villes devant être adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), qui se tiendra à Quito en octobre 2016.

Nous rappelons les résultats escomptés du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), le Programme d'action d'Addis-Abeba, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui se concentre particulièrement sur les villes dans l'objectif 11 et la cible dédiée aux espaces publics (cible 11.7), ainsi que les autres objectifs et cibles interdépendants du Programme et l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Nous nous réjouissons, en particulier, que l'importance des espaces publics dans l'accession au développement durable soit reconnue dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, par la cible fixée 11.7, qui prévoit que, d'ici à 2030, nous devrions « assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs ».

Nous accueillons avec satisfaction l'attention considérable qui a été portée au concept d'espaces publics lors du processus préparatoire de la Conférence, y compris dans le document de réflexion sur les espaces publics et le rapport du groupe 6 chargé des politiques, intitulé « Stratégies en matière d'espace urbain : marché foncier et ségrégation », qui donnent tous la définition suivante des espaces publics : « sont des espaces publics tous les endroits publics ou d'accès public, y compris les rues, auxquels tout le monde peut accéder et dont tout le monde peut jouir gratuitement et dans un but non lucratif ».

Nous militons pour que les espaces publics aient un rôle central dans le Nouveau Programme pour les villes, car c'est principalement par eux que se concrétisera notre ambition collective visant à rendre les villes et établissements humains plus durables, justes et démocratiques pour les habitants et usagers temporaires ou permanents de la ville, qu'ils y vivent légalement ou de manière informelle.

Nous soulignons que :

- Les droits de l'homme sont capitaux pour renforcer et développer une urbanisation durable et intégratrice, qui promeuve l'égalité, lutte contre la discrimination sous toutes ses formes et autonomise les individus autant que

les groupes. Le Nouveau Programme pour les villes est une occasion unique pour les pouvoirs publics à tous les niveaux de réaliser les droits de l'homme de tous les habitants;

- Le droit à la ville est un nouveau concept qui permet de repenser les villes et l'urbanisation selon des modalités inédites. Il prévoit l'exercice réel de tous les droits de l'homme internationalement reconnus, la réalisation des objectifs de développement durable et le respect des engagements du Programme pour l'habitat;
- Le caractère et la qualité des zones publiques historiques existantes doivent être préservés, afin de promouvoir l'identité locale et de transmettre cet héritage aux générations à venir; les zones publiques existantes dans les quartiers du centre et de la périphérie des villes doivent être revalorisées, pour en améliorer la qualité et encourager le sentiment d'appartenance des populations; de nouveaux espaces publics dans des quartiers construits et dans des zones nouvellement urbanisées doivent être conçus, en vue d'améliorer la qualité de vie des habitants et de renforcer la stabilité sociale.

Pourquoi l'espace public?

Dans un monde toujours plus urbanisé, le droit à la ville doit être garanti aux personnes qui, aujourd'hui, partagent l'espace urbain et aux générations qui, demain, vont en hériter; d'où la nécessité d'un aménagement urbain et de politiques publiques capables de générer des villes à vocation mixte et plus compactes et des établissements humains qui soient gages de justice sociale et d'équité entre les sexes. Des villes compactes et à vocation mixte sont plus justes, plus durables et, partant, mieux parées pour faire face aux atteintes au droit à la ville, telles que l'embourgeoisement, la ségrégation spatiale ou l'étalement urbain. L'espace public urbain n'est pas uniquement le cadre dans lequel ces atteintes deviennent plus manifestes; c'est aussi le lieu où elles peuvent être contrecarrées avec une plus grande fermeté. Toutefois, pour que l'espace public réponde à son véritable propos, qu'il soit au service de l'être humain et qu'il permette de démocratiser nos villes, il devrait être envisagé à l'aune d'une intégration allant au-delà de ses frontières physiques et tenant compte de dimensions fondamentales telles que : 1) l'« agora » (sa dimension sociopolitique), 2) l'économie, 3) la mobilité et 4) le logement.

1. Agora (dimension sociopolitique)

Accessibilité et ouverture pour tous

- Les espaces publics devraient être gratuits et exempts d'obstacles physiques, juridiques ou architecturaux qui seraient de nature à prévenir ou à décourager la présence de sans-abri et d'indigents ou à entraver la circulation des personnes à mobilité réduite, permettant ainsi à ces personnes d'exercer pleinement leurs droits et libertés.
- Il importe de faire en sorte que les zones naturelles, bords de mer ou sites protégés soient accessibles.
- Les espaces publics permettent à la population de rester engagée dans la vie de la ville et de revendiquer son droit d'y participer. Il en découle la nécessité de respecter et de protéger un certain nombre de droits et de libertés, tels que le

droit à la liberté d'expression et de réunion, le droit à l'information, le droit d'être consulté et le droit de participer aux prises de décisions.

- Les espaces publics peuvent aussi bien être des endroits où les tensions sociales sont exacerbées que le théâtre d'actes de harcèlement, de menaces et de violences. Il faut non seulement s'attaquer aux causes profondes de ces problèmes, mais aussi concevoir les éléments des espaces publics (par exemple, l'éclairage) en concertation avec les habitants, en particulier les femmes, les enfants, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres et les jeunes. En outre, des relations de proximité, ou des relations sociales constructives et une surveillance exercée par la population contribuent fortement à l'amélioration de la sécurité des citoyens et de la perception qu'ils en ont.

Adaptabilité

- Les espaces publics devraient être adaptables afin d'être utilisables et accessibles de diverses façons, ce qui serait facilité, entre autres, par les traductions des panneaux publics et commerciaux dans les langues des minorités ethniques.
- Les zones vides ou neutres peuvent être mieux adaptées à la vie de quartier ou à la possibilité d'accueillir des événements locaux extraordinaires.
- Les espaces publics peuvent représenter une solution aux abris temporaires et servir en cas d'évacuation d'urgence. Cet usage devrait être pris en compte, en particulier, dans le cadre des questions liées aux changements climatiques et aux migrations.

Conception de qualité, échelle environnementale et humaine

- Les espaces publics, conçus à l'échelle humaine, devraient être le reflet d'une répartition territoriale et d'un degré d'intégration aux environnements immédiats qui en encouragent l'utilisation et la maintenance et qui en augmentent la sûreté et la sécurité pour tous au quotidien.
- Le processus de conception devrait être une coproduction entre les parties prenantes et tenir compte des identités physiques, culturelles et sociales qui définissent un lieu.
- La conception d'espaces publics peut contribuer, de par ses nombreuses retombées positives, à réduire le plus possible l'impact des villes sur le système climatique mondial, au moyen de mesures d'atténuation (économies d'énergie et utilisation rationnelle des ressources dans les services publics) ou d'adaptation (trames vertes et bleues, infrastructure, gestion des vagues de chaleur). Elle peut, de manière plus générale, améliorer la résilience des villes.
- Les espaces publics sont capitaux pour protéger la biodiversité urbaine, en particulier par la promotion des continuités écologiques.

Répartition et intégration

- Il est également important que le réseau d'espaces publics soit uniforme à tous les niveaux dans le territoire urbain. Tous les quartiers devraient disposer, à une distance raisonnable des habitations, d'espaces publics et d'espaces verts

adaptés aux activités de loisir et à l'interaction sociale. Loin d'être uniquement des zones gratuites et ouvertes, les espaces publics abritent une complexité d'espaces tels que porches, zones souterraines et bâtiments fermés. Il faudrait les intégrer à d'autres éléments physiques de la ville, tels que les établissements municipaux ou les infrastructures publiques dédiées aux logements et aux commerces.

- Les rues et les logements sont des espaces intimement liés. Les espaces publics les plus agréables et les plus sûrs sont ceux qui reflètent un niveau élevé de participation et d'appropriation de la part des habitants. De la même façon, il est fondamental qu'il n'y ait pas de rupture visuelle entre les espaces privés et les espaces ouverts et que la circulation soit possible entre ces lieux.
- Les infrastructures publiques (gares, stations de métro, marchés et stations d'épuration) devraient dépasser leur fonction unique et se développer suffisamment pour devenir des espaces d'interaction sociale dotés d'un rôle pédagogique.
- Un réseau de rues et d'autres espaces publics adéquat et bien connecté, en particulier dans les zones nouvellement urbanisées ou en passe d'être transformées, devrait être mis sur pied, étant entendu que les villes prospères, denses et à vocation mixte allouent généralement de 35 à 50 % des terres urbaines à l'espace public. Il sera ainsi nécessaire d'adopter une législation relative à la modification du tracé existant et au réaménagement territorial pour acquérir un territoire public adapté.

Loisirs et santé

- Les espaces publics devraient permettre de profiter aussi bien d'espaces intérieurs qu'extérieurs et promouvoir des pratiques saines et des habitudes de consommation et de production durables, en harmonie avec la nature. Ils devraient contribuer au bien-être des personnes en situation vulnérable (y compris les enfants, les personnes âgées, les sans-abri, les personnes malades ou handicapées et les migrants en situation irrégulière) et permettre une répartition plus équitable des tâches domestiques qui, selon les schémas traditionnels, échoient principalement aux femmes.

Expression culturelle et politique

- Les espaces publics peuvent créer l'environnement nécessaire pour casser les mythes et les stéréotypes destructeurs associés à la migration en encourageant le débat public à propos des contributions variées et extrêmement constructives apportées par les migrants aux populations locales.
- Loin de constituer une menace pour leurs valeurs naturelles ou patrimoniales, l'accès public aux zones fragiles ou dédiées à la conservation permet aux personnes de bien les connaître, de les valoriser et de les défendre, ce qui est, en soi, une meilleure garantie de leur conservation.
- Les espaces publics et les établissements municipaux scolaires et culturels (écoles, bibliothèques, centres culturels et musées) ont une fonction pédagogique qui est essentielle à la démocratie et à la transformation sociale, car ils contribuent à l'éducation de citoyens critiques, engagés et bien informés. La fonction pédagogique, qui devrait encourager le débat critique et

éviter l'endoctrinement, devrait être totalement encouragée et imprégner tout lieu public.

Règlement des conflits et cohabitation

- C'est dans les espaces publics que les dialogues et les affrontements ont lieu, définissant ainsi les mécanismes qui permettent aux conflits d'évoluer et d'être réglés entre les usagers, en particulier dans les villes multiculturelles complexes, afin que ces espaces soient en mesure d'apporter leur valeur ajoutée aux différents groupes et aux divers besoins.

Gouvernance

- Des espaces publics en nombre et de qualité peuvent être mis sur pied grâce à des mécanismes de gouvernance urbaine adaptés, à la mise au point d'institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux et à des prises de décisions ouvertes à tous et participatives.
- Les espaces publics requièrent un cadre juridique et politique central qui permette aux autorités locales de mettre en œuvre efficacement les politiques urbaines nationales et leur donne, en accord avec leurs compétences, le rôle de décideurs jouissant d'un niveau d'autonomie suffisant.
- Le système de gouvernance stratifié qui en résulte requiert la volonté politique de tous les niveaux du gouvernement de partager efficacement et réellement les attributions fonctionnelles concernant la coordination et la coopération. Cette politique devrait être conçue dans le cadre d'une procédure transparente et participative associant, outre les autorités nationales, infranationales et locales, tous les acteurs non étatiques pertinents, tels que les organisations non gouvernementales, les citoyens et le secteur privé.

2. Économie

Durabilité et contrôle démocratique des services urbains de base et des déchets

- L'économie sociale et solidaire doit être intégrée dans tous les secteurs comme une option économique inclusive, viable et fondée sur les droits de l'homme et comme la clef de l'avenir des villes.
- L'aménagement d'espaces publics de qualité ayant entraîné des hausses de la valeur de l'immobilier, il est essentiel de mettre en place des mécanismes permettant de les répercuter d'une manière équilibrée, notamment pour les logements d'habitation, les locaux commerciaux et les espaces de production. Il faut également empêcher leur privatisation excessive en introduisant un système de taxes et de redistribution des recettes juste, à l'échelle des quartiers et des villes, qui permette de promouvoir l'égalité et le développement social et de s'assurer que les propriétaires de biens immobiliers contribuent au développement urbain.
- La gestion des espaces publics devrait inclure la lutte contre la spéculation immobilière sur les terres urbaines et périurbaines et garantir que celles-ci soient allouées à de petits producteurs alimentaires.

- Afin de mieux intégrer les villes et d'atténuer les effets des changements climatiques, il faudrait faire des points ci-après un droit pour tous les habitants, y compris les migrants : démocratisation, transfert du pouvoir de décision aux municipalités, transparence, durabilité du modèle de production et de la fourniture de services d'énergie, d'eau et de télécommunications, et accès aux services municipaux de gestion des déchets et d'assainissement.
- Il faudrait encourager les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, formelles et informelles, en s'attachant tout particulièrement à intégrer les espaces urbains dans les espaces ruraux et naturels et à revitaliser les espaces laissés à l'abandon afin d'améliorer les conditions de vie des producteurs et travailleurs locaux, notamment ceux des secteurs informels.
- Il faudrait mettre en place des cadres réglementaires garantissant l'équilibre territorial des rapports ville-campagne grâce à la création de réseaux d'espaces publics qui seraient la base de systèmes économiques.

Équilibre entre production de richesse et consommation responsable

- Il est essentiel de promouvoir des modes de production et de consommation responsables, locaux et durables, des interactions sociales et des espaces publics dynamiques, ouverts à tous et propices à la diversité, en créant des réseaux accessibles de marchés municipaux, de commerces locaux, d'échoppes ambulantes et de collecte des déchets.
- Il faut s'assurer que les espaces publics le soient véritablement et en empêcher ainsi la privatisation – quand bien même celle-ci en autoriserait l'accès public; cela vaut particulièrement pour les rues et les espaces ouverts aménagés, tels que les places. Dans le monde, cette question devient, à différents niveaux, une priorité, soulignant ainsi la nécessité de créer une relation mutuellement bénéfique entre les espaces publics et privés, notamment les logements d'habitation et les quartiers résidentiels.
- Il est essentiel de mettre en place un genre nouveau de partenariats dans lesquels les habitants et les parties prenantes participent au processus d'urbanisation et de formuler des règles plus strictes pour lutter contre la privatisation des espaces publics.
- Il faudrait réaffirmer la coopération de tous les secteurs sur des questions transversales telles que la main-d'œuvre, l'occupation des sols et la production alimentaire, et encourager la création d'espaces publics, notamment en mettant en place une gestion efficace qui garantisse l'allocation de terres urbaines et périurbaines aux petits producteurs alimentaires. Il importe également de disposer des infrastructures qui permettent de relier les petits producteurs aux marchés locaux.

3. Mobilité

Une nouvelle approche pour une ville sans voitures

- Il est nécessaire d'abandonner le modèle de mobilité fondé sur la voiture individuelle pour s'acheminer vers une mobilité plus démocratique, soucieuse des effets climatiques et durable, en promouvant des modes de transports rationnels, notamment en étudiant la possibilité d'une répartition des trajets

journaliers entre les modes de transports. Il faut sensibiliser la population aux effets de l'utilisation massive des véhicules privés sur la santé, la productivité, la durabilité et l'égalité, et mettre en place des politiques culturelles à cette fin.

Promouvoir les zones piétonnes et cyclables dans des espaces publics mieux adaptés à l'être humain

- La promotion des zones piétonnes ou cyclables est une mesure clef pour augmenter l'attrait des espaces publics, réduire les embouteillages et stimuler l'économie et les interactions locales ainsi qu'améliorer la sécurité dans les villes. Les déplacements à pied permettent de réduire la dépendance à la voiture et de diminuer la circulation, la pollution atmosphérique et l'appauvrissement des ressources.
- Les espaces publics à taille humaine, propices à la marche et au vélo, permettent d'augmenter sensiblement le bien-être des femmes, des enfants et des personnes âgées en ville.

Mise en place de réseaux de transports en commun démocratiques et durables

- Les politiques publiques et l'aménagement urbain doivent favoriser les transports en commun et en faire la base de la promotion d'une mobilité plus démocratique et durable. Les transports en commun doivent être bien répartis, réguliers, abordables et accessibles à tous. Ils doivent être intermodaux et leurs infrastructures doivent s'intégrer aux quartiers qu'ils traversent afin de ne pas créer d'obstacles majeurs.
- Il faut renforcer les capacités d'aménagement urbain pour planifier de manière stratégique des espaces publics à l'échelle de la ville, des quartiers et des rues, et apporter des réponses transversales aux questions urbaines de mobilité, d'écologie et de société.
- Il faut définir des mesures et des règles d'aménagement garantissant le respect du nombre prévu d'espaces publics accessibles à tous, la priorité étant donnée aux piétons et aux cyclistes en tant que facteur de dynamisme et de diversité.

4. Logement

Droit à un logement suffisant

- Il faudrait améliorer l'accès à des espaces publics de qualité car il fait partie intégrante du droit à un logement suffisant qui, à ce stade, se définit par la sécurité des droits fonciers, un prix abordable, l'emplacement, l'adaptation aux exigences culturelles et des services d'approvisionnement en eau et en électricité et d'assainissement sûrs et accessibles.
- La création d'espaces publics de qualité peut sensiblement améliorer les conditions de logement à la fois dans les environnements urbains existants et les quartiers nouvellement construits, en particulier pour les groupes vulnérables, notamment les personnes occupant des logements de manière non officielle.

- En ville, les logements sociaux entourés d'espaces publics de qualité devraient être la norme, et non l'exception. Plutôt que de les construire uniquement dans des zones lointaines et périphériques, il faudrait les répartir dans la ville, la priorité étant donnée à la rénovation urbaine, afin de lutter contre l'embourgeoisement et, dans certains contextes spécifiques, contre l'ouverture excessive au tourisme.

Fonction sociale du foncier, de l'immobilier et de la ville

- Les politiques et mesures décidées devraient promouvoir d'autres options de logement passant par un modèle reposant non plus principalement sur la propriété privée mais sur la location, et encourager la diversité foncière, notamment les solutions coopératives telles que l'habitat partagé et les fonds fonciers communautaires, tout en créant des espaces publics adaptés.
- Deux phénomènes contraires menacent l'accès aux espaces publics de qualité : l'appropriation découlant de l'embourgeoisement, et la privatisation résultant de la construction d'ensembles résidentiels de standing et de résidences protégées.
- Partout dans le monde, la spéculation sur les loyers des quartiers les plus prisés transforme la ville et les espaces publics en désert d'où les habitants, les collectivités et les petits commerces formels ou informels sont expulsés et chassés. En réglementant le marché privé, en régissant les loyers et en encourageant les propriétaires à ne pas laisser de logements vacants, on pourrait lutter contre cette tendance et promouvoir la fonction sociale de la propriété.
- Les terrains et les logements, notamment lorsqu'ils disposent d'espaces publics de qualité, sont des atouts de grande valeur. Ainsi, ils devraient être soumis à des mécanismes d'imposition et de récupération des plus-values justes dont les recettes devraient être redistribuées à des quartiers moins favorisés, selon des principes de solidarité urbaine.

Politiques et outils relatifs au logement

- Les politiques relatives au logement doivent privilégier des solutions locales intégrées qui répondent aux besoins des habitants, tiennent compte du lien existant entre éducation, emploi, logement et santé, et visent la déségrégation. Elles doivent également garantir la sécurité des droits fonciers, notamment en empêchant les expulsions et les déplacements forcés et, en cas d'expulsion par un particulier, obliger les entreprises propriétaires et les autorités publiques à reloger les locataires de manière digne et adéquate. Il est essentiel de mettre en place des stratégies et politiques spécifiques fondées sur les droits de l'homme ainsi qu'un système de protection sociale pour lutter contre le problème des sans-abri, dans le cadre de programmes complets et durables donnant la priorité au logement, assortis d'objectifs et d'échéances mesurables et privilégiant des solutions inclusives.

En conclusion, nous affirmons que, pour rendre les villes plus démocratiques, c'est-à-dire plus justes et durables, nous devons élaborer des politiques publiques et aménager l'espace de manière à resserrer et diversifier un tissu urbain, dans lequel :

- [Agoras] La liberté, l'égalité hommes-femmes, l'équité, la diversité, la transparence, la pédagogie, une culture de l'engagement civique et éclairé ainsi que le devoir de participation et de responsabilité sont le fondement du processus démocratique de création de l'espace urbain pour tous les habitants, qu'ils y soient à titre temporaire ou permanent, de manière légale ou illégale;
- [Économie] Les petites entreprises et les producteurs locaux peuvent eux aussi profiter de la richesse produite par les activités économiques et contribuer à leur démocratisation;
- [Mobilité] Les zones piétonnes ou cyclables et les transports en commun remplacent la dépendance aux véhicules privés, dont les conséquences sur la santé, l'égalité, les changements climatiques, le gaspillage d'énergie, l'étalement urbain et la ségrégation spatiale sont catastrophiques;
- [Logement] Le droit à un logement suffisant, abordable et durable est garanti, de même que le droit de vivre dans un quartier bien situé et placé sous le signe de la diversité.

Ces quatre domaines sont universels car ils concernent toutes les villes du monde. C'est pourquoi les autorités locales doivent disposer des ressources suffisantes pour formuler des politiques adaptées et garantir le respect des droits de l'homme et du droit à la ville.

Enfin, nous nous engageons à promouvoir les principes et recommandations énoncés dans la présente Déclaration de Barcelone, en veillant à ce qu'elle serve de contribution concrète à l'élaboration du Nouveau Programme pour les villes lors de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), qui doit se tenir à Quito en octobre 2016.

IMAGE VRAIE DE LA PLAINE DEMAIN À PARTIR DE L'IMAGE FAUSSE DE LA SOLEAM

Et ces klaxons... Tiens... Encore un Starbuck !

Je crois que j'ai choppé une insolation...

Tout ça pour des lampadaires encore en panne...

Et ces brumisateurs qui n'ont duré que 2 mois !

Ça suffit font ch..r ces piétons on avance pas !

Je m'ennuie ! Tous ces gens marchent mais où vont-ils ?

Toujours pas de piste cyclable !

Attention goudron frais après intervention sur voirie

TU...TUTTT.

P..n ! 5 euros la bière !

TU...TUUUUUUT

TU...TUTTT...
TUTTT